

CONSTITUTION MATERIELLE DE L'ETRE HUMAIN

LE NIVEAU TISSULAIRE

LES TISSUS

Présentation :

Ces cellules assument des fonctions à travers des spécifications dans les différents tissus. Certains tissus forment les organes.

Toutes les parties, tous les organes du corps sont constitués de tissus. Chaque système, chaque appareil est constitué d'éléments, d'organes constitués de tissus.

Un tissu est la spécialisation d'une fonction des cellules. Cette fonction s'accompagne d'une différenciation morphologique.

Un tissu est donc un ensemble de cellules assurant le même travail, la même spécialité.

Ces tissus sont répartis en 4 types : Les tissus épithéliaux, les tissus conjonctifs, les associations de tissus épithélial et conjonctif, et les tissus spécialisés.

Les tissus épithéliaux :

Ils sont formés de cellules juxtaposées. On distingue :

- L'épithélium de revêtement :

Séreuses - intestin - épiderme - trachée - vessie - émail des dents - peau - ongles - cristallin de l'œil - cônes et bâtonnets de la rétine - cellules auditives - cils - poils.

- L'épithélium glandulaire :

Il a une propriété de sécrétion. On distingue :

° Les glandes exocrines qui sécrètent à l'extérieur du sang, telles que les glandes sudoripares et digestives.

° Les glandes endocrines qui sécrètent des hormones directement dans le sang telles que l'épiphyse, l'hypophyse, la thyroïde, le thymus, les surrénales. Les glandes endocrines seront développées plus loin.

° Les glandes mixtes qui sécrètent à l'extérieur et à l'intérieur du sang telles que le pancréas, les testicules et les ovaires.

Les tissus conjonctifs :

Ils sont formés de cellules et de fibres, le tout situé dans une substance fondamentale caractérisée par la présence de collagène. On distingue les tissus :

- A prédominance de cellules :

On distingue la rate, les ganglions, le tissu grisseux, le tissu adipeux et le tissu pigmentaire.

- A prédominance de fibres :

On distingue le tissu fibreux, le tissu tendineux, le tissu aponévrotique et le tissu élastique (ligaments vertébraux).

- A prédominance de substance fondamentale :

On distingue :

° Le tissu cartilagineux : hyalin - fibreux - élastique.

° Le tissu osseux (cellules disposées en couronnes et qui émettent des prolongements reliant les cellules les unes aux autres).

Les associations de tissus épithélial et conjonctif :

On distingue :

- Les muqueuses :

Elles tapissent la cavité de tous les organes creux (estomac - utérus - vessie ...) et de tous les orifices naturels (bouche - anus - vagin).

- Les emballages de certains viscères :

On distingue le péricarde, la plèvre, le péritoine, la paroi vaginale.

Les tissus spécialisés :

On distingue :

- Le tissu osseux : Tissu conjonctif particulier.

- Le tissu musculaire qui a une fonction de contraction. Ce sont des cellules de formes très allongées (fibres).

- Le tissu nerveux.

- Les tissus sensoriels.